

AR Prefecture

016-200054047-20220523-2022_05_23_02-BF
Reçu le 25/05/2022
Publié le 25/05/2022

Crédits à ouvrir en recettes


Section investissement	Nature	Ouvvert
Opération OPNI-Chapitre 16-imputation 1641	Emprunts en euros	200 000€
Total		200 000€

Au vu de ces éléments, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, d'approuver cette décision modificative n°1 au budget assainissement.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette décision modificative n°1 au budget assainissement 2022.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 24 mai 2022


Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

